



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
05.02.2009

L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

N° 09/09

Absents: Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

Secrétaire : Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**RENOVATION DES
SANITAIRES DE
L'ECOLE
ELEMENTAIRE
MARIE CURIE –
Concours de l'Etat au
titre de la D.G.E.**

La commune de Saint-Juéry envisage la rénovation des sanitaires de l'école élémentaire Marie Curie.

Le projet a pour objet de refaire tout l'aménagement intérieur, de créer 2 blocs séparés, l'un pour les filles, l'autre pour les garçons et de les rendre accessible aux élèves à mobilité réduite.

Ces travaux sont estimés à 29 999,27 € H.T. Ils peuvent bénéficier du concours de l'Etat au titre de la D.G.E.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

DONNE son accord aux travaux de rénovation des sanitaires de l'école élémentaire Marie Curie.

DIT que les modalités de financement de ces travaux pourraient être les suivantes :

- Etat (D.G.E. 20 % sur le H.T.) :	5 000,00 €
- Commune (fonds propres) :	24 999,27 €

SOLLICITE le concours de l'Etat au titre de la D.G.E.

DIT que les crédits nécessaires pour faire face à cette dépense seront inscrits au budget 2009 de la commune.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,